

La MRC des Laurentides adopte un budget équilibré pour faire face aux enjeux croissants de la MRC.

Mont-Blanc, le 4 décembre 2025 — Le 26 novembre dernier, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté le budget 2026, lequel s'élève à 20 332 266 \$, soit une hausse de 7,6 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un budget consolidé, incluant les organismes apparentés de la MRC. Cette augmentation témoigne de la volonté du conseil des maires de soutenir des enjeux et des projets majeurs au bénéfice des citoyens, tout en maintenant la qualité des services et en limitant l'impact financier pour les municipalités et leurs résidents.

Afin d'équilibrer le budget et de réduire la pression sur les 20 municipalités du territoire, la MRC a puisé **350 000 \$** dans ses surplus accumulés. L'adoption du budget 2026 s'inscrit également dans un contexte de changement, alors que le gouvernement du Québec a modifié les règles encadrant l'utilisation du Fonds régions et ruralité (FRR), l'un des principaux leviers pour soutenir la vitalité des territoires. Le budget a donc été conçu pour répondre aux besoins croissants de la MRC et pour appuyer l'amélioration de ses infrastructures, tout en demeurant attentif à la capacité de payer des municipalités et de leurs citoyens.

Comme entité responsable de la prestation des services intermunicipaux, la MRC assume des responsabilités obligatoires -- déterminées par le gouvernement du Québec -- ainsi que d'autres responsabilités qui lui sont déléguées par ses municipalités.

Le budget de la MRC des Laurentides inclut :

- Les ressources humaines et matérielles afin de répondre aux responsabilités obligatoires et aux responsabilités déléguées ;
- Les coûts liés à la disposition des matières résiduelles (déchets et compost) des municipalités, le fonctionnement du réseau d'écocentres et la mise en chantier d'un nouvel écocentre régional ;
- Le financement des organismes apparentés (ex. : Transport adapté et collectif des Laurentides, Corporation du P'tit Train du Nord, Corporation de développement économique);
- L'entretien des parcs linéaires du P'tit Train du Nord et du Corridor aérobique – incluant la réfection des ponceaux ;
- Les projets intermunicipaux (ex. : service d'aide à la recherche de logement, contribution au Fonds de soutien aux initiatives en matière d'itinérance, contribution régionale à la Fondation médicale des Laurentides pour une IRM, etc.).

Responsabilit  s obligatoires

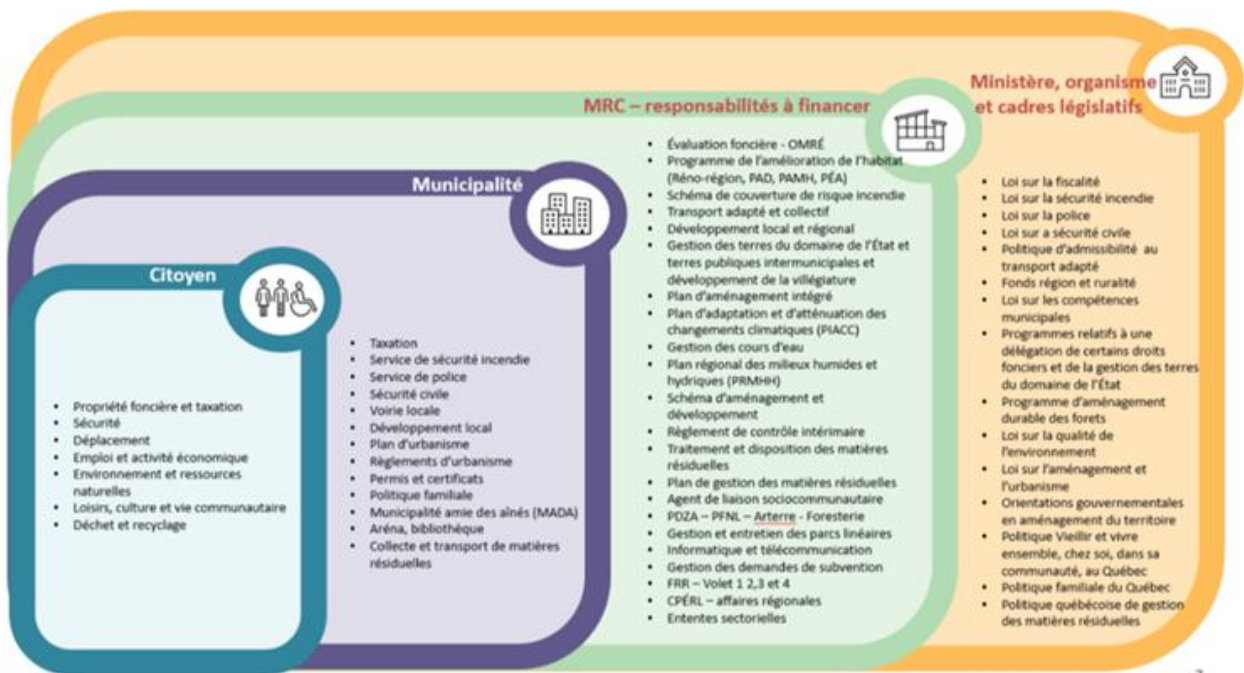
Les responsabilit  s obligatoires sont octroy  es par le gouvernement du Qu  bec et ses diff  rents minist  res. Par cons  quent, la MRC des Laurentides doit rendre des comptes au gouvernement du Qu  bec, en offrant des services obligatoires aux municipalit  s.

Responsabilit  s d  l  gu  es

Les responsabilit  s d  l  gu  es d  coulent de la volont   des municipalit  s de confier certaines t  ches    la MRC afin de r  duire les co  ts de fonctionnement et de maintenance des services concern  s. Par exemple, les services de t  l  communications et d'informatique des municipalit  s de la MRC des Laurentides ont   t   transf  r  s    la MRC. Celle-ci fournit d  sormais un acc  s Internet de haute qualit  , gr  ce    sa propre fibre optique, dans les   difices municipaux. En proc  dant ainsi et en regroupant ces services, les co  ts sont consid  rablement r  duits par rapport    la gestion individuelle des t  l  communications et de l'informatique par chaque municipalit  .

Pour consulter l'ensemble des responsabilit  s obligatoires et d  l  gu  es, voir la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 — Responsabilit  s obligatoires et d  l  gu  es de la MRC des Laurentides en comparaison aux autres instances gouvernementales.



Quotes-parts aux municipalit  s

Les quotes-parts aux 20 municipalit  s sont l'une des sources de financement de la MRC des Laurentides pour couvrir les responsabilit  s obligatoires et d  l  gu  es par les municipalit  s. Pour l'ann  e 2026, elles s'  tablissent    7 568 068 \$, en hausse de 7,19 % par rapport    l'ann  e pr  c  dente. Cette hausse est due    la prise de d  cisions du conseil des maires visant    r  soudre diff  rents enjeux de la r  gion de la MRC des Laurentides.

La r  partition des quotes-parts des municipalit  s de la MRC des Laurentides se divise en 3 volets :

- Les projets pour faire face aux enjeux de notre région, votés par le conseil des maires ;
- Le fonctionnement de la MRC des Laurentides (responsabilités obligatoires et déléguées) ;
- Les organismes apparentés de la MRC des Laurentides.

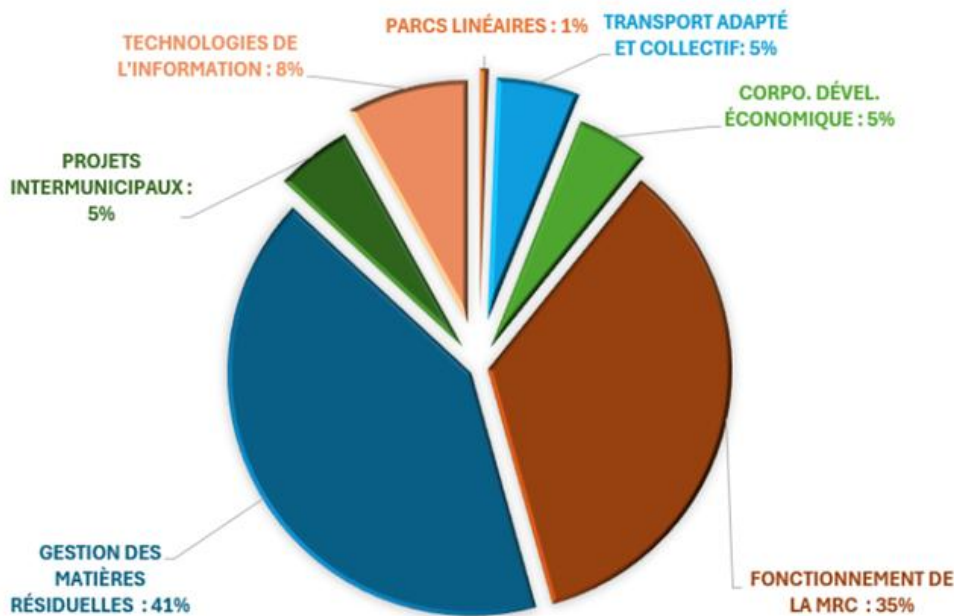
Quotes-parts aux municipalités pour la gestion des matières résiduelles

La performance des municipalités de la MRC des Laurentides en matière de gestion des matières résiduelles s'améliore, ce qui influence directement leur contribution. La quote-part liée aux matières résiduelles repose sur cette performance : plus une municipalité est performante, plus sa quote-part diminue.

Les quotes-parts municipales sont réparties de la façon suivante :

- **35 %** pour le fonctionnement de la MRC
- **41 %** pour la gestion des matières résiduelles par l'entremise du Complexe Environnemental de la Rouge
- **11 %** pour les organismes apparentés
- **8 %** pour la gestion du réseau de télécommunication municipal.
- **5 %** pour les projets intermunicipaux.

Figure 2 — Répartition des quotes-parts



Autres sources de revenus

Outre la quote-part, les autres sources de revenus proviennent :

- Des subventions : **5 016 413 \$** (25 % des revenus)
- De services rendus : **2 100 000 \$** (10 % des revenus)

Richesse foncière uniformisée (RFU)

La richesse foncière uniformisée (RFU) de la MRC des Laurentides en 2026 est de **26 234 770 702 \$**, ce qui représente une hausse de 2,2 % comparativement à 2025. À la suite de l'augmentation importante observée entre 2020 et 2024, la croissance de la RFU se stabilise depuis deux ans.

Figure 3 — La richesse foncière uniformisée de la MRC des Laurentides

Indicateur de l'effort fiscal

- Indice de contribution financière à la MRC (ICFM)
- Indicateur de mesure de l'effort financier exigé par les municipalités sur la quote-part versée à la MRC
- S'inspire du taux global de taxation des municipalités
- À la MRC des Laurentides, malgré des responsabilités et engagements supplémentaires, l'indice présente une tendance à la baisse. La MRC est soucieuse du maintien d'un niveau de contribution par les quotes-parts sous le 0.04\$ du 100\$ de RFU. Ce qui s'avère un portrait très favorable comparativement aux autres MRC du Québec.

	RFU	Variation RFU %	Taux global de QP uniformisé TGQOu 100\$ de RFU
2020	11 682 592 083	3.62 %	0.041 \$
2021	12 216 549 716	4.57 %	0.041 \$
2022	13 983 976 308	14.50 %	0.037 \$
2023	17 823 140 642	27.45 %	0.032 \$
2024	22 531 861 112	26.42 %	0.027 \$
2025	25 678 202 773	9.6 %	0.027 \$
2026	26 234 770 702	2.2 %	0.027 \$

Projets prévus ou poursuivis en 2026, découlant de la planification stratégique de 2022-2027 :

Projets sociocommunautaires

- Une fiducie d'utilité sociale unique, pour le logement des travailleurs et étudiants postsecondaires
- Un service d'aide à la recherche de logement
- Plan de desserte en mobilité durable
- La Hutte

Projets de développement économique

- Vibrez au km² (signature territoriale, en réponse aux enjeux touristiques)
- Les Forestibles (propulser l'alimentation locale et ses artisans dans la région)

Projets issus d'obligations

- Poursuivre la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire
- Réalisation du Plan Climat

- Constituer l'inventaire du patrimoine

Projets environnementaux

- Un nouvel écocentre régional situé à Mont-Tremblant
- Mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques

Plusieurs autres projets d'envergures sont également en cours ou bien planifiés dans notre planification stratégique 2022-2027, à consulter ici :

<https://mrclaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2025/12/Planification-strategique-onepage-11x17.pdf>

Le conseil de la MRC des Laurentides a adopté un budget équilibré, conformément aux principes de saine gestion des dépenses publiques attendus de son administration. Le budget 2026 marque également la mise en œuvre de divers projets et services visant à répondre aux défis et aux enjeux intermunicipaux de la MRC des Laurentides.

Consultez les faits saillants du budget 2026 ici :

<https://mrclaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2025/12/Version-1-Faits-Saillants-Budget-2026.pdf>

— 30 —

Information :

William Blanchette
Adjoint aux communications
MRC des Laurentides
(819) 425-5555, poste 1048
wblanchette@mrclaurentides.qc.ca